



Guide du Parent – Classes Maternelles

Le Groupe Scolaire Madeleine-Daniélou est un établissement scolaire dédié aux filles des trois cycles : préscolaire, primaire, secondaire. L'éducation et la pédagogie de Daniélou s'inspirent de la tradition des Centres éducatifs Madeleine-Daniélou : favoriser une formation globale de la personne sans séparer l'intelligence du cœur ou de l'âme, de celle de l'esprit. D'inspiration chrétienne et ouverte à toutes, Daniélou vise une formation intégrale mais porte une attention toute particulière aux sciences, au numérique, à l'écologie et à la culture.

Activités pédagogiques

Activités de communication et d'expression
Activités scientifiques, techniques et technologiques
Activités artistiques et esthétiques
Eveil musical
Pré-lecture
Eveil spirituel

Horaires

- Le matin : 7h30-11h30
- L'après-midi : 14h30-16h30

Uniforme

Robe en tissu vichy avec deux modèles imposés :

- Très Petite et Petite section : vert
- Moyenne section : jaune
- Grande section : bleu

Cheveux gardés naturels, nattés et sans fioritures ni perles

Chandail, polo et tenue de sport en vente dans l'établissement

Fournitures scolaires

Pour les anciens parents, la liste est à retirer auprès de la Directrice au moment du retrait des travaux de fin de trimestre.

Pour les nouveaux, s'adresser à l'Accueil et à la Permanence de vacances.

Activités de vie scolaire

Des sorties d'études, des actions caritatives sont organisées ; une contribution sera demandée aux parents pour ces sorties, les activités de langage recettes, de journées mondiales, de Noël, du Mardi gras, de Pâques, de Remise de Prix ainsi que les récollections.

Service de Cantine et de Transport

L'engagement est annuel et l'intégralité du paiement se fait avant la rentrée des classes par **TPE/chèque/versement/virement** sur le compte **AFG Bank**. Pour le transport scolaire, un itinéraire vous sera proposé. Les places sont limitées.

Modalités de préinscription, d'inscription et de réinscription

Consulter le site : madeleinedanielou.ci - Paiement par **TPE/chèque/versement/virement** sur le compte **NSIA Banque** du 1^{er} versement au plus tard le **31 juillet 2024** délai de rigueur, pour les anciens parents. Passé ce délai, la place sera réattribuée.

N.B. : Les nouveaux parents procèdent au 1^{er} paiement dans les 15 jours qui suivent l'admission à Daniélou.

Formalités de rentrée scolaire du 21 au 27 août 2024 au Bureau de la Directrice

- Présentation des trois (03) reçus : 1^{er} versement de la scolarité + transport + cantine
- Se présenter avec 6 photos
- **Pour les nouvelles élèves**, se présenter en plus avec une copie de l'extrait de naissance + certificat de scolarité si possible + certificat de vaccination + la photocopie du carnet de vaccination
- Entretien Parents et Elève avec la Directrice.

N.B. : L'étape de l'entretien revêt un caractère obligatoire.

RENTREE SCOLAIRE LE MARDI 03 SEPTEMBRE 2024 !